



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2008



REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2008, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Les Services de la santé publique du canton de Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences
- Le Bureau pour les questions familiales de l'OFAS
- La Commission de promotion de la santé et prévention du canton de Fribourg
- Le Département de Pédagogie curative et spécialisée de l'Université de Fribourg
- L'Association fribourgeoise aide et soins à domicile
- Le Fonds cantonal de l'action sociale du canton de Fribourg
- Les Fondations Promotion Santé Suisse, OAK, Leenaards, von Meissner, Arcanum, André & Cyprien, Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner et la Fondation du Centenaire Raiffeisen
- La Société Suisse d'Utilité publique
- La Loterie Romande Fribourg
- La CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagés auprès de la FCHO.

PROJETS 2008

« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS » PROMOTION ET ADAPTATION DU PROJET DANS LE CANTON DE FRIBOURG

A la fin 2006, sous l'impulsion de la Direction de la Santé et des affaires sociales ainsi que du Service de la santé publique du canton de Fribourg, et avec l'appui scientifique de la Fondation Charlotte Olivier, il a été décidé de promouvoir un projet de prévention de la maltraitance envers les enfants dans le canton de Fribourg et d'en assurer une mise en oeuvre adaptée aux besoins et aux spécificités cantonales. Ce projet a pour principal objectif de fournir aux professionnels de 1^{er} niveau (en contact avec la population des personnes mineures en général) des outils communs leur permettant de renforcer de manière durable leurs compétences de détection et d'orientation des situations de maltraitance envers les enfants. Le projet s'inspire d'un concept élaboré sous l'égide de la Fondation Charlotte Olivier ; concept simple et souple conçu pour devoir s'adapter aux besoins et réalités de chaque canton. Il entend s'inscrire en complément de ce qui existe, tout en le mettant en valeur.

Un comité de pilotage, présidé par le Service de la santé publique de la DSAS et constitué d'acteurs clés dans le domaine de la prévention et/ou de la prise en charge de la maltraitance des enfants (enfance et jeunesse, police, justice, planning familiale, écoles etc.) assume la conduite stratégique de ce projet.

Afin d'assurer l'adaptation du projet à la réalité cantonale, un **état des lieux** associé à une étude des besoins a été mené en 2007. Cette étude a permis de déterminer les besoins existants spécifiques des professionnels du canton. Deux formes de besoin ont été mis en évidence : un besoin de renforcer le travail en réseau et un besoin de formation.

Pour répondre au besoin de renforcer le travail en réseau, **deux journées du réseau** ont été organisées, en septembre 2007 et en septembre 2008. Présidées par Mme la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, Directrice de la Santé et des Affaires sociales, ces journées visaient à valoriser les nombreuses ressources existantes dans le canton en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants et à renforcer le réseau existant. Plus de 130 institutions/associations/services du canton concernés par la problématique ont été invités. Près de septante ont répondu présents.

Ces journées ont notamment permis la réalisation ainsi que la valorisation d'une **carte du réseau fribourgeois** de la prévention de la maltraitance envers les enfants. Cette carte du réseau, élaborée en étroite collaboration avec le Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg, présente plus de 110 associations/institutions/services concernés par la problématique et actifs dans des domaines d'activités variés : éducation/formation, santé, services et institutions sociales, justice/protection, communauté.

Pour répondre au besoin de formation, la **formation pilote « Premier lien maltraitance »** a été organisée en octobre 2008. En accord avec la Direction de projet, un mandat a été confié à la Haute Ecole de santé de Fribourg (HEdS) pour la conception, l'organisation et l'évaluation d'une session de formation pilote. Cette formation pilote a été réalisée en collaboration avec le Groupe interprofessionnel fribourgeois de prévention contre la maltraitance et les abus sexuels sur les enfants (GRIMABU).

18 intervenants, sur 47 personnes inscrites, ont bénéficié de cette première session de formation. Cette expérience pilote a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse afin d'en assurer l'adéquation aux besoins spécifiques de formation des professionnels du canton de Fribourg.

En 2008, le projet « Référent Maltraitance enfants » a reçu un prix décerné par la Fondation CSS.

BIENTRAITANCE : LE ROLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Le projet « Bientraitance » a pour objectif d'augmenter l'accès et la participation des enfants/adolescents à des activités de groupe susceptibles d'avoir un effet favorable sur leur développement et leur bien-être. Pour ce faire, le projet entend optimiser l'utilisation des ressources existantes. Il propose d'aller à la rencontre des organismes offrant des activités de groupe aux enfants/adolescents, pour leur demander de faire l'expérience « d'aller vers » les enfants/adolescents non touchés par leurs activités, de développer, dans leurs quartiers, des événements de promotion leur permettant de découvrir, essayer et s'intéresser aux activités de groupe existantes. Le projet offre aux responsables d'organisme un soutien dans la création et l'organisation d'événements de promotion et de recrutement dans des milieux (settings) difficilement touchés par les activités de groupe.

L'ambition du projet est de découvrir comment **construire un pont** entre les activités de groupe existantes et les enfants/adolescents non touchés par ces activités. A terme, il s'agit de créer un **dispositif de soutien durable** permettant de rapprocher les ressources bientraitantes existantes des enfants/adolescents non touchés par ces ressources.

En parallèle, une **évaluation** des résultats de la participation à des activités de groupes sur la santé et le bien-être des enfants/adolescents est menée.

Entre février et septembre 2008, une expérience pilote avec 3 organismes a été menée dans le quartier Vieux-Chênes/Singine (ville de Fribourg). Grâce à la collaboration de Madame Dorsaz, animatrice du quartier, et à l'implication des responsables d'organismes, plus de 50 enfants/adolescents ont pu découvrir les activités du cirque, de la danse et des scouts. Cette expérience approfondie a permis peaufiner la stratégie esquissée et de documenter les conditions permettant de favoriser l'accès aux activités de groupe existantes.

Depuis octobre 2008, les actions du projet se développent dans le quartier des Dailles de Villars-sur-Glâne, en collaboration avec Mme Wuichet, animatrice sociale et enseignante à Villars-sur-Glâne. La duplication du projet dans un nouveau quartier vise à tester les outils élaborés et à adapter la stratégie mise en œuvre.

Le projet Bientraitance entend diffuser les outils et apprentissages réalisés et favoriser la création de réseau autour de la problématique de la participation aux activités de loisirs.

Le comité de pilotage du projet, présidé par Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre, Directrice de la santé et des affaires sociales, soutient la planification, la diffusion et la valorisation du projet.

La Fondation CSS a également décidé de décerner un prix au projet « Bientraitance ». Ce prix sera remis au projet au printemps 2009.

PREMALPA

Ce programme consiste **en la réalisation d'une formation** portant sur la **prévention de la maltraitance envers les personnes âgées**. Ce concept de formation, reconnu dans plusieurs cantons romands, a été adapté en 2008 pour le canton de Fribourg.

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels de la santé et du social en contact avec les personnes âgées ; que ce soit **en institution ou à domicile**.

Le programme « Prémalpa » a pour ambition de former les professionnels à la prévention des risques et au **développement d'actions et interventions concertées** entre professionnels. Pour y parvenir, 3 niveaux sont élaborés : une **sensibilisation**, une formation de **multiplicateurs** (ou référents) et finalement une formation de **formateurs**. Cette évolution, avec 3 niveaux de formation, permet d'assurer une large sensibilisation, une formation plus ciblée destinée aux multiplicateurs et enfin la sélection de formateurs qui assurent la pérennité du programme et de ses finalités en matière de prévention.

L'origine de cette formation repose sur l'initiative du Service de la Santé Publique du Canton de **Vaud** (décembre 2003) qui a mandaté la FCHO pour la réalisation d'une première formation pilote et l'adaptation du modèle final « Prémalpa ». Par la suite, la formation a été adaptée pour les cantons du **Jura**, en 2004, et de **Genève** en 2005.

L'adaptation cantonale est nécessaire pour mettre en évidence les ressources locales et régionales et permettre aux différents acteurs du réseau de se connaître et développer une connaissance commune pour prévenir la maltraitance.

Dans le canton de **Fribourg**, le programme de formation a vu le jour sous l'initiative conjointe de l'Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile et de la Fondation fribourgeoise de Pro Senectute.

Ainsi **16 multiplicateurs fribourgeois** furent formés en 2008. Cette formation a été accueillie très positivement par l'ensemble des participants. Ils ont soulevé le **bienfait de la pluridisciplinarité**, les **exemples concrets et documentés**, la richesse des échanges et **l'utilité de la rencontre avec des représentants** des institutions du réseau. Ainsi, durant ces 3 jours de formation, les professionnels se sont familiarisés avec des outils d'analyse afin de prévenir, conseiller et agir lors de doutes ou situations avérées de maltraitance envers les personnes âgées.

Ce premier groupe est donc **pionnier dans le canton** pour assurer une approche préventive de la maltraitance envers les aînées ; problématique encore souvent méconnue ou taboue. A leur exemple, il est nécessaire de préserver ce **souci constant de prévention et former d'autres collègues** à cet effet.

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

« **Bientraitance. Revue de la littérature et état des lieux** » Dr Bertrand Graz, avril 2007. Depuis 2000, la notion de « bientraitance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bientraitance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ?

L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « **Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier** » avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

ELEMENTS STRUCTURELS

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement sous forme de rapports de messagerie informatique envoyés et visés chaque semaine.

De plus, la Présidente a rencontré régulièrement Mme Anne-Catherine Chimenti au siège administratif de la FCHO à Fribourg, soit pour régler les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Mme Anne-Catherine Chimenti a quitté son poste en août 2008 après 7 années à la FCHO. Elle a en effet été appelée à remplir un poste de secrétariat à 100%, et ne pouvait donc plus assumer ses fonctions au sein de notre fondation. Elle a été remplacée par Mme Isabelle Evéquo Diethelm. Mmes Chimenti et Evéquo Diethelm ont travaillé ensemble durant le mois d'août afin d'assurer un passage de relais dans les meilleures conditions. La Présidente s'est également investie afin de faciliter la prise en main de l'administration de la FCHO par Mme Evéquo Diethelm.

Nous remercions Mme Chimenti pour son engagement au sein de notre fondation et souhaitons bienvenue à Mme Evéquo Diethelm.

Grâce à une gestion rigoureuse des fonds à disposition des projets, à l'engagement bénévole des parrains et marraines et à l'accueil de l'Université de Fribourg, la FCHO a réussi à boucler ses comptes, pour la cinquième année consécutive, avec un bénéfice d'exploitation. Cette situation est le fruit de l'engagement expert et soutenu, année après année, de M. Nicolas von der Weid, membre du Conseil de fondation que nous remercions ici tout particulièrement.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni une fois durant l'année, le 18 février 2008..

Lors du CF du 18 février 2008, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices ont présenté leurs projets aux membres du conseil. Les discussions issues de ces présentations ainsi que les conseils dispensés par les membres du CF ont été très bénéfiques aux projets. L'apport de Mme Doris Perrodin, spécialiste de l'éducation des enfants et des adolescents à haut potentiel et marraine des projets « enfants » de la FCHO, a été tout particulièrement apprécié.

Monsieur le Prof Dominique Sprumont a démissionné du CF, il est remplacé par Monsieur le Professeur Adriano Previtali, représentant de l'université de Fribourg.

L'élargissement du CF reste un thème d'actualité. En effet, M. Nicolas von der Weid a exprimé depuis plusieurs années le désir de se retirer. Pour le moment nous sommes malheureusement toujours en quête d'un remplaçant. En attendant, et en participant lui-même très activement à la recherche d'un successeur, M. N. von der Weid a aimablement accepté de rester à son poste.

PRIX

Le projet « Référent Maltraitance envers les enfants » et le projet « Bientraitance » ont tous les deux reçu un prix de la CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents. Durant la cérémonie de remise du prix au projet « Référent Maltraitance envers les enfants », la Présidente et la responsable Mme Fabienne Plancherel ont été invitées à présenter le projet.

Une cérémonie de remise du prix au projet « Bientraitance » aura lieu au printemps 2009.